

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'Électeur

POLITIQUE, CARICATURE ET CRITIQUE.

Première année.—No. 22.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 13 Octobre. 1836

## ABONNEMENT :

Ville, trois mois..... 45 sous.  
Campagne..... 30 sous.  
Chaque numéro..... 3 sous.

## L'ÉLECTEUR.

Paraît le Samedi de chaque semaine.  
Toute correspondance concernant la rédaction  
doit être adressée FRANCO à

A. GUERARD et Cie., PROPRIÉTAIRES  
Rue St. Marguerite, No. 47.

## L'ÉLECTEUR.

Se vend chez M. E. Balzaretti, No. 99, Rue  
du Pont, St. Roch ; M. G. A. Delille, Manufac-  
turier de tabac, Faubourg St. Jean ; M. Hardy,  
libraire, Basse-Ville ; M. Bellerive et Laforce,  
Maison des Bains, Haute-ville ; M. Bastien, bar-  
bier ; rue St. Joseph, M. Marier, barbier, rue St.  
Joseph, M. Crémazie, libraire, J. William's  
Barbier, côte du Palais. M. Wm. Dalton, coin  
des rues Craig et St-Laurent, Montréal.

Les personnes à qui nous adressons  
L'ÉLECTEUR sont priées de le renvoyer  
si elles ne s'abonnent pas.

## FEUILLETON DE L'ÉLECTEUR.

LE 13 OCTOBRE.

### LES SOULIERS D'UN MORT.

Il était un jour un colonel anglais qui  
avait le tic commun à tous les colonels :—  
il voulait passer général. Plus brave enco-  
re que son épée, il aurait désiré une bonne  
guerre qui lui permît de se signaler par  
son courage, mais la paix profonde dont  
on jouissait alors ne lui laissait que la seu-  
le chance de se distinguer par la belle ten-  
ue de son régiment. Aussi, à voir passer  
ses soldats tant propres et si luisants, c'é-  
tait à croire que chacun d'eux, au retour à  
la caserne, était enveloppé dans une de  
ces gazes légères dont, en France, nous  
entourons les baromètres pour les préser-  
ver des mouches.

A l'approche de la tournée du général  
inspecteur, le colonel qui voulait enlever  
le tricorné tant désiré, examina ses hom-  
mes et, leur trouvant le teint un peu  
échauffé, résolut de purger en masse tout  
le régiment.

—Il se rendit aussitôt chez un pyrami-  
dal médecin. — Je dis 'pyramidal', fau-  
te de pouvoir trouver un autre terme assez  
fort pour qualifier cet homme qui avait  
soulevé les derniers voiles de la science.  
Son savoir était si profond que, —alliez-  
vous le consulter, —après vous avoir dit :

"Tirez la langue", à la seule inspection  
de l'organe, il ajoutait : " Vous mourrez  
d'un couvreur qui vous tombera sur la  
tête " ; et il vous prescrivait un régime à  
suivre !!!

Ce phénomène avait fouillé l'homœopa-  
thie jusqu'à l'indiscrétion, mais il ne souf-  
flait mot de cette découverte que, soixante  
ans plus tard, Samuel Hannemann devait  
rendre publique en se l'attribuant.

—A la demande du colonel, il lui remit  
certain breuvage, en y joignant cette simple  
prescription :

—Vous en verserez avec précaution un  
quinze cent millionième de goutte par  
hectolitre d'eau et vous agitez long temps.

Au dire de ce dieu de la science, la fiole,  
qui était grosse comme un petit curedent,  
contenait assez de liquide pour que, chaque  
mois et pendant huit années, tout le régi-  
ment put se régaler à ventre déboutonné.

De retour au logis, le colonel avait posé  
la fiole sur une table. Son fils Tom, âgé  
de trois ans, la trouva et se mit à en  
seul coup !!! — avala ces huit années de  
potion mensuelle pour tout un régiment.

Grands dieux !!!

A cette vue, un horrible cri d'effroi fut  
poussé par Monsieur et Madame le colo-  
nel. On courut à la hâte chercher l'illustre  
praticien qui arriva encore assez à temps  
pour dire :

—Il est perdu !

—Mais, Docteur, voyez donc comme il  
a toujours bonne mine.

—C'est possible : mais, dans cinq minu-  
tes, dans une heure, peut-être demain, il  
vous mourra entre les doigts.

Et le docteur, qui tenait à conserver la  
clientèle de cette famille en lui inspirant  
confiance dans son savoir, se retira en  
ajoutant :

—D'un instant à l'autre, je vous garan-  
tis la catastrophe.

—Donc les parents résignés s'attendirent  
à un malheur.

Aussi, quand le petit imprudent eut ses  
huit ans, le général... (après quatre années  
de guerre pendant lesquelles il renouvela  
cinq fois son régiment, le colonel venait  
enfin d'être nommé général à la suite  
d'une soirée intime à la Cour où il avait  
accompagné sur l'épinette une princesse du  
sang qui chantait un lai d'amour)... le gé-  
néral dit à sa femme :

—A quoi bon perdre notre argent à don-  
ner de l'instruction à Tom, qui, d'un ins-  
tant à l'autre, va nous mourir entre les  
doigts ? Mieux vaut nous mettre en frais  
pour Junior, l'unique espoir de notre nom.

—A douze ans, le pauvre Tom hérita de  
son parrain, qui, du fond des Indes, lui lé-

guait une douzaine de millions dont les in-  
térêts devaient s'accumuler intacts jusqu'à  
la majorité du filleul.

Dès ce moment, les souliers de Tom ac-  
quirent un prix fort apprécié de ceux qui,  
après sa mort prochaine, comptaient les  
chausser.

— Il était si bel et bien condamné que  
son père ne crut pas faire un vœu impie, en  
disant un beau matin :

—Dès que le trépas de Tom nous fera  
ses héritiers, je donne ma démission pour  
aller planter mes choux dans quelque ma-  
gnifique château avec prés, bois...

—Et un joli moulin, ajouta la mère.

En parlant ainsi, ils espéraient une très  
proche réalisation.

Huit jours avant la majorité, et sans  
avoir joui du moindre château ni du plus  
mince moulin, le colonel et sa femme s'é-  
teignirent pleins de bouderie contre leur  
fils qui traînait toujours.

Quand vint l'heure du mariage, Tom  
s'écria :

—A quoi bon faire une veuve ?

Et il se pelotonna dans ce célibat si doux  
pour l'homme millionnaire.

Junior, que le futur héritage attendait,  
fit un mariage des plus riches. Il n'appor-  
tait que sa modeste part de cadet, mais il  
avait de si belles espérances !!!

Vingt-cinq ans après, Junior, de tout  
cet avenir magnifique qui lui souriait au  
jour des noces, n'avait réalisé que sept  
filles qui menaient grand risque de mourir  
vierges faute d'une dot ;—car les époux  
unior, dans l'espérance d'avoir bientôt la  
doulueur de perdre Tom, avaient cru devoir  
croquer leur propre patrimoine. Ils fai-  
saient un petit ménage d'enfer ;—d'heure  
en heure, depuis le premier jour, —Madame  
ne cessait de reprocher à Junior la santé  
de son frère. Sans se fallacieux trébuchet  
de l'héritage, disait la bonne dame, elle  
aurait jadis épousé l'homme qu'elle aimait,  
et, aujourd'hui, l'avenir de ses enfants ne  
serait pas compromis par la mauvaise foi  
d'un homme qui paraissait avoir été bâti  
par les Romains. Toutes ces querelles  
finissaient, à la vérité, par un : " PATIEN-  
TIONS ", mais elles se rallumaient à la  
moindre échéance.—Bref, de *Patientons*  
en *Patientons*, les époux Junior moururent  
à leur tour, le nez au vent et sans  
avoir entrevu la terre promise.

Quant à Tom, il jouissait toujours de  
son reste, bien dorloté par ses maîtresses  
et ses domestiques, tous avides de voir leurs  
noms inscrits sur le testament du vieux  
garçon.

Le jour où il constitua une dot de cent mille francs à chacune de ses sept nièces, elles trouvèrent immédiatement sept maris de bonne volonté qui se dirent :

—Cent mille francs de dot, c'est peu ; mais ma future a un oncle si riche !!!

Et toujours comptant sur les souliers du mort, les sept couples se mirent à faire bon nombre d'arrière-petits neveux qui, eux aussi, multiplièrent à tel point que Tom, à 80 ans, comptait 123 neveux, qui tous, hargneux et rapaces, lui tendaient leurs 1230 doigts crochus.

—A 90 ans, l'oncle avait déjà enterré deux générations de ses arrière-petits neveux, qui, les uns après les autres, étaient tombés au grand tron, après avoir, nouveaux Tantale, vingt fois cru atteindre ces millions qui leur paraissaient si proches.

Une troisième meute, plus nombreuse et aussi âpre à la curée, avait dont repris la piste. Dans toutes ces mains, — qui se fermaient en poings par derrière, mais qui s'ouvraient suppliantes et bien creuses devant lui, — Tom entassait en vain les cailloux et l'argent ; il n'en était pas moins pour eux un voleur qui leur payait à peine les intérêts d'une somme dérobée.

—A 102 ans, le vieillard tomba tout à coup malade.

Enfin, la crise si longtemps attendue d'un instant à l'autre, se déclarait !!! L'illustre docteur avait prêté juste !!! Tom allait payer son imprudence !!! — Malheureusement, tous les héritiers furent paralysés par une si douce émotion que pas un d'eux n'osa aller de lui envoyer du secours. Aussi, par l'absence d'un médecin, la maladie ne se trouvant pas encouragée, bouda et disparut.

—Comprenant qu'ils avaient fait une fausse manœuvre qui pouvait attirer la rancune de l'oncle, les neveux accoururent alors chauds d'affection et de tendresse pour le convalescent.

Les rôles étaient changés.

Ce fut un *steep-chasse* au dévouement pour arriver premier sur le testament. A son tour, le vieillard fut choyé, nourri, hébergé, fourni de tout pendant les vingt dernières années de sa vie. Durant ce laps de temps, il n'eut l'occasion de dépenser qu'un unique sou — pour passer un pont — et encore chacun de ses 438 neveux de la troisième génération vint, le lendemain, lui dire avec un ton de doux reproche :

—Pourquoi ne me l'avez-vous pas demandé ?

Vous comprenez les immenses économies que Tom, ainsi défrayé de toutes dépenses, devait avoir laissées à ses héritiers quand, à l'âge de 122 ans, il se décida enfin à mourir.

—Tous sautèrent sur le testament.

Il ne contenait que ces seules lignes :

« Je remercie mes neveux de l'amour et du dévouement dont ils ont entouré, sur la fin de sa vie, un pauvre vieillard resté sans ressources. La Providence les récompensera de la délicatesse et discrétion que j'ai eue avec laquelle ils m'ont secouru depuis l'époque de cette maladie qui me fut causée par la nouvelle de la fuite du banquier auquel j'avais confié toute ma fortune. »

Le testament disait la vérité.

Depuis vingt ans, les fameux souliers du mort n'avaient plus de semelles.

EUCÈNE CHAVETTE.

## QUEBEC:

SAMEDI, 13 OCTOBRE 1866.

Nous terminons aujourd'hui la publication du rapport sur les affaires de la Caisse d'Économie de St. Roch. Grâce à la bienveillance de M. G. H. Simard, le commissaire enquêteur, un grand nombre de chiffres et d'autres inexactitudes ont été rectifiés. Nous avons, il y a quelque temps, tout en remerciant M. Simard de l'aide qu'il nous apportait, attribué toutes ces erreurs aux imprimeurs Hunter, Rose et Lemieux, à Ottawa. Ces erreurs, si graves qu'elles soient, n'ont pas été indiquées par nous ; nous avons oublié de donner à nos lecteurs l'occasion de réfléchir sur ce que deviennent les documents et les lois confiés aux imprimeries patentées ou non du gouvernement.

Mais revenons au rapport lui-même. Nous n'hésitons pas à déclarer, en présence des graves affirmations qu'il contient, que nous ne voyons pas comment quelques uns des spéculateurs qui y sont désignés puissent échapper à la justice. Essayons de résumer ce document qui a toute la force d'un réquisitoire.

Au début, on voit tout d'abord un point d'appui que sur la confiance dans quelques citoyens ; nulle existence, nulle sanction légale ; il semble, en vérité, qu'il y a là quelque mauvais génie qui conseille la lenteur, — pour être plus libre. Première faute. On admet ensuite l'escompte des billets ; le mauvais génie ouvre la porte à toutes les juiveries, à toutes les complaisances, et des financiers inhabiles, qui avaient charge de dépôts sacrés, favorisent des gens qui seront insolvable le lendemain. La banque commence à dérailler. Quelques uns de ses directeurs s'effraient ; ils s'enfuient, emportant avec eux le secret du mal qui la fait fléchir et dévier. Cette coupable faiblesse, on le conçoit, met de plus en plus les affaires en péril, et malgré que des personnes, investies d'une haute confiance sans doute, encouragent (ce qui est un crime), les déposants inquiets, groupés chaque soir à la porte de la Caisse, à y placer plus d'argent, tout en retirant le leur en secret, la catastrophe arrive rapidement. Puis viennent les insignes, les criminelles transactions ; les débardiers, longtemps à l'affût, s'emparent des épaves du sinistre, — les épargnes du pauvre ! — spéculent, font la banque à leur manière, et jettent le produit de la vente à vil prix des livrets des déposants dans leur négoce !

On se demande, en présence de pareils faits, s'il eût été possible, dans tout autre pays que le nôtre, de pratiquer ainsi le vol en plein soleil, de connivence avec des gens réputés si honnêtes. Le gouvernement ne s'émut pas, ne fit rien ; il y eut des négligences et des lenteurs in-

concevables à demander une enquête, les paroles indignées de l'honorable Latendresse, en plein Conseil législatif, restèrent trop longtemps sans écho dans les résons du pouvoir.

Aussi le peuple s'est dit, non sans raison, que le gouvernement protégeait les siens ; — et ce n'était pas assez que l'idée bienfaisante d'une banque d'épargnes fut anéantie dans ce vaste et entreprenant faubourg St. Roch, il fallait, devant tant d'inévidence, faire remonter jusqu'au gouvernement lui-même le déni de justice ! Ce qui se passe justifié, hélas ! beaucoup trop les appréhensions et les doutes du peuple, aujourd'hui que le crime apporte, lui aussi, dans ce pays de libertés constitutionnelles, son infâme contingent d'influences ! Puis on se dit aussi que si ces boursiers, ces agioteurs sans cœur et sans âme qui jouaient avec les épargnes des pauvres gens, eussent été dans le parti hostile au gouvernement d'alors, la haine politique n'eût pas manqué de les trainer devant les tribunaux et les poursuivre jusqu'au Pénitencier provincial.

Mais là n'est pas la question, et puisque qu'on pu arriver à la constatation du crime, il nous semble qu'il serait temps pour les citoyens de demander à la justice du pays de frapper les vrais coupables.

Les journaux de Londres les plus accrédités nous reviennent pleins de protestations contre les moyens que les autorités canadiennes ont employés par effectuer l'extradition de Lamirande. On ne saurait pas de mieux redoubler la responsabilité jusqu'au gouvernement lui-même. Le gouvernement anglais semble s'émouvoir à ce sujet et on mande que le Secrétaire des Colonies, lord Carnarvon, doit instituer une enquête. Comme on le voit l'affaire Lamirande entre dans une phase sérieuse et nous avons hâte de voir comment le gouvernement Canadien va sortir de l'impasse où il s'est placé.

Les ouvriers de Québec sont véritablement dans une mauvaise veine. Un grand nombre d'entre eux pour réaliser le montant de leurs frais d'expatriation, ont été obligés de vendre leurs meubles aux marchands de bric-à-brac ; ceux qui restent deviennent maintenant la proie des huissiers de la Corporation. Ces derniers s'abattent, de par ordre supérieur, sur les meubles de bien des pauvres gens et les vendent à la criée. La corporation sévit sans pitié sur les contribuables, récalcitrant. Nous concevons qu'une pareille rigueur est nécessaire à exercer contre un certain nombre de personnes aisées qui ont surtout un fort montant d'arrérages de taxes à solder ; mais n'y aurait-il pas moyen d'épargner l'ouvrier qui n'a pas assez de pain pour traverser la crise actuelle ? Ce n'est pas lui, nous l'affirmons, qui demande la dépense énorme du télégraphe d'alarme qui n'est autre chose qu'un prétexte pour de nouvelles taxes.

Le Journal de St. Hyacinthe vient d'entrer dans sa sixième année d'existence. Tout en annonçant ce fait à ses lecteurs, il se plaît à déclarer qu'il se trouve dans d'excellentes conditions. Ce journal rédigé avec talent et conscience, est un des organes du parti libéral. Nous aimons à lui exprimer aujourd'hui combien il a nos sympathies et notre confiance.

CHRONIQUE DE LA CAPITALE.

Ici à Ottawa, on voudrait parfois empêcher les paris ! fichtre ! la préention est grande ! Empêchez-moi donc de parier avec mon voisin que Charles Panet ne retournera pas à Québec par exemple et ne sera pas fait général du service civil !

Empêchez-moi donc de parier que M. Leroux ne sera pas fait Cardinal !!

Empêchez-moi donc de parier que M. McGee a été vu en train... de partir pour Montréal !!!

Empêchez-moi donc de parier que John A. a été vu... sous... le Pont suspendu, on ne dit pas à quoi !!!

Empêchez-moi donc de parier que la tour centrale se dégrade et qu'elle se dégradera presque autant que plusieurs de nos M. P. P. ....

Empêchez-moi donc de parier que le plus petit employé à très mince salaire paie plus de taxes à Ottawa que le plus riche propriétaire de Québec.... (?)

Après cela empêchez-moi de parier, si vous Posez,

" Il n'est pas, vrai, lisons-nous dans un journal d'Ottawa que M. Cartier soit attendu au château de Windsor "

Est-ce tant mieux, à votre idée, cher lecteur ?

Est-ce tant pis ?

Ma foi, moi je m'en .... ma foi moi je m'en .... ma foi, moi je m'en ris.

" Il n'est pas vrai que... "

Savez-vous qu'on peut aller loin avec une formule pareille ?

Celui de nos confrères qui l'a inventée, peut se flatter d'être vraiment la providence du journaliste aux abois.

Car enfin tout de choses ne sont pas vraies, qu'on en peut remplir aisément dix colonnes, voire même plus.

C'est même ce qui explique pourquoi les choses vraies sont si rares !

Il n'est pas vrai que quatre journalistes à bons principes, aient été vus en compagnie d'actrices sur la rivière Gatineau et cela pendant la sainte messe .

Il n'est pas vrai que Chiniquy soit plus catholique que le pape.

Il n'est pas vrai que Belle-Rose soit la plus fine mouche de la chambre d'assemblée.

Il n'est pas vrai que M. Langvin a été vu à Ottawa sans goupillon à la main.

Il n'est pas vrai que Denis accompagnera M. Cartier en Angleterre.

Il n'est pas vrai que Daoust des 2 montagnés était un des directeurs de la Banque du Haut Canada.

Il n'est pas vrai que M. McGee soit un fenian.

Il n'est pas vrai que M. Dufresne de Montcalm sente meilleur que M. Robitaille.

Il n'est pas vrai que M. Taschereau regarde Poléon Duvernay d'un mauvais œil.

Comme on pourrait aller loin ainsi ?

Il n'est pas vrai que je suis un menteur.

UN AMI DE LA VERITE.

Ottawa, 11 Oct. 1866.

ECHO D'OTTAWA!

Dépuis l'arrivée du gouvernement à Ottawa les Ediles ont amélioré, grâce aux taxes énormes imposées sur la nouvelle population, les différentes branches du service municipal. L'eau faisait défaut à Ottawa maintenant les contribuables ont l'embarras du choix entre deux systèmes dont l'invention fait beaucoup d'honneur au comité de l'Aqueduc.



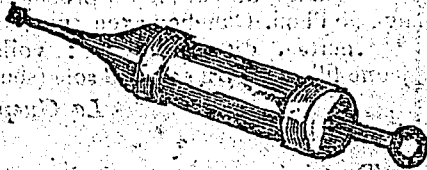
Aqueduc 1er système.



2me système.

Que nous recommandons aux petits employés comme beaucoup plus économique.

Le comité du Feu se montra à la hauteur de celui de Québec. Il a importé dernièrement une pompe à incendie mise en action par la vapeur. La gravure ci-dessous est calquée sur une photographie de la machine en question.



Que dire de la police? Elle est au moins

aussi effective et plus nombreuse que celle de Québec.



N'est-ce pas à la vigilance de ces gardiens zélés que jadis le capitale dut son salut.

Le comité des chemins est ici, audessus de tout éloge. — Les améliorations qu'il a fait faire à nos rues font de la capitale une véritable petite ville du pays de Cocagne.



Scène d'automne dans les susdits rues.

— Un nommé Williams, ancien messager de la Chambre d'Assemblée de Fredericton, Nouvelle Ecosse, a été arrêté sous accusation d'être l'auteur d'une longue série de vols de meubles appartenant à la Chambre. On dit qu'il a étudié sous le professeur Cauchon.

L'union Nationale.

ENQUETE SUR LES AFFAIRES DE LA CAISSE D'ECONOMIE de ST. ROCH DE QUEBEC.

(Suite et fin.)

Sous l'influence de l'impression pénible, causée par la faillite de la Caisse d'Economie de St. Roch de Québec, l'opinion publique demandait depuis longtemps cette enquête, afin de connaître les causes qui ont produit un résultat aussi déplorable et dont la conséquence a été la ruine d'un grand nombre de familles parmi la classe ouvrière et de détruire dans la paroisse de St. Roch, ce grand centre de la population industrielle de Québec, la confiance qui doit exister dans toute société jouissant des avantages d'un sage et bonne adminis-

ration, surtout en ce qui concerne ses institutions monétaires et ses caisses d'épargnes, et qui, une fois disparue, produit des conséquences désastreuses, et peut être difficilement rétablie.

La non-réussite de la Caisse d'Économie de St. Roch a été d'autant plus inexplicable que l'on a vu s'établir, dans une autre partie de la ville, sous les mêmes circonstances; dans le même but de bienfaisance et de philanthropie, et sous le même patronage, une autre institution : "La Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec," incorporée depuis en vertu de l'acte 4 et 5 Victoria, chapitre 32 (voir pièce 70.) Cette institution, dont le succès a été admirable sous tous les rapports, a fait un bien immense à la population de la cité et des campagnes du district de Québec, et tout en plaçant ses fonds sur des garanties de première classe, elle a toujours rencontré ses engagements à première demande, a fait des dons annuels aux institutions de charité de cette cité et a déjà formé un fonds de réserve, qui s'élève à au moins (\$60,000) soixante mille piastres. Cette caisse paie depuis plusieurs années un intérêt composé de cinq pour cent sur les dépôts depuis un louis jusqu'à deux cents louis, et de quatre pour cent depuis deux cents louis jusqu'à cinq cents louis. (Voir pièce marquée 70).

Le succès de la Caisse d'Économie Notre Dame est facile à expliquer; il est dû à l'ordre et à la régularité que les directeurs ont apportés dans leurs procédés ainsi que les officiers de cette Caisse à la prudence et à l'exacte probité de leur conduite, ainsi qu'au fait d'avoir placé cette institution sous la protection de la loi qui l'incorpore.

— Votre commissaire croit devoir ajouter que la faillite de la Caisse d'Économie de St. Roch a été d'autant plus fatale dans cette circonstance, que la paroisse, où se trouvait le siège de ses opérations, est composée en grande partie d'une population d'ouvriers, qui travaillent à la construction des navires et dont l'industrie, prospère aujourd'hui, est exposée à subir le lendemain des crises, qui jettent cette population dans d'affreuses misères. Cette Caisse, qui avait été fondée dans le but d'engager les ouvriers à y déposer leurs épargnes, amassées péniblement dans les moments d'un travail rénumérateur, afin de ne pas être pris au dépourvu dans la saison rigoureuse ou les années de rareté de travail, avait été acceptée par eux comme un bienfait et les avait, pour ainsi dire, pénétrés de son esprit. Aussi, bon nombre d'ouvriers, voyant la facilité avec laquelle on y pouvait déposer de faibles sommes d'argent, à des heures propices, et comprenant la nécessité d'économiser, s'empressaient-ils d'y déposer leurs épargnes de chaque semaine. (Voir état comparatif des dépôts, pendant plusieurs années, pièces marquées A. A. A.) Il est nécessaire de mentionner qu'alors, c'est-à-dire dans les années 1852, 1853 et 1854, les demandes de navires étant nombreuses, les gages des ouvriers étaient plus considérables et leur permettaient de faire des épargnes qu'ils déposaient généralement à cette Caisse d'Économie. Mais ces années

d'un travail bien rétribué furent suivies de la crise, qui frappa si gravement l'industrie de la construction des navires en 1855 et 1856. Malheureusement, la suspension de paiement de la Caisse, coïncidant avec ce revers industriel, prit au dépourvu les ouvriers, qui y avaient déposé leurs épargnes, et les rendit misérables et a laissé dans leur esprit une défiance que, depuis ce temps, rien n'a pu vaincre contre les sociétés les plus propres même à protéger les classes ouvrières.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé,) GEO. H. SIMARD.

Commissaire.

Québec, 23 Avril 1866.

— Une femme de Charleston, Caroline du Sud, faisait une quête pour se procurer \$80 pour faire inhumer son mari qui, disait-elle, était mort. Une dame charitable alla la visiter et lui porter l'argent qu'il lui fallait pour cela. On la fit entrer dans une petite chambre peu éclairée où elle vit le cadavre couvert d'un linceul et l'épouse toute en pleurs. Après avoir laissé la maison, elle revint sur ses pas pour reprendre son parasol qu'elle avait oublié. Quelle ne fut pas sa surprise de voir le mort assis et compter tranquillement l'argent avec sa femme.

Variétés.

Une famille de la campagne se promenait à l'époque des vacances, arrivée dans la Basse-ville. Les estomacs sonnaient midi, et la discussion était de savoir qui l'emporterait parmi les restaurants qui font une si belle ceinture au marché Finlay.

Le fils, séminariste émancipé depuis le 16 juillet, propose de jouer l'affaire à pile ou face.

— Vous n'avez pas voix délibératrice mon fils, dit le père.

— C'est vrai, papa, mais j'ai la voie digestive, et je trouve que nous perdons un temps précieux.

Voilà un polisson qui va loin.

\* \* \*

Un charretier comparait devant le tribunal de simple police, pour avoir mis à son fouet une mèche trop longue : il paraît que des ordonnances spéciales restreignent le luxe des mèches.

— Eh bien ! qu'avez-vous à dire pour votre défense ? lui demanda le président.

— J'sais pas : quand je l'ai fait faire, elle était de longueur : faut croire que c'est... l'humidité qui l'a allongée.

\* \* \*

— Quelqu'un parlait du prochain mariage de l'hon. Cauchon avec mademoiselle \*\*\*. certes, dit un farceur : voilà, une jeune fille qui sera servie à soie (souhait) !!!

La Guepe,

\* \* \*

Tout récemment, quelqu'un prenait la défense de M. Dunkin, le député de Brome, qui n'est pas beau.

— Vous prétendez qu'il est doublé, disait-

il, et moi je ne le crois pas. S'il avait deux visages, il y a longtemps qu'il aurait remplacé celui qu'il porte depuis qu'il est né.

\* \* \*

Une dame se promenait sur un quai, en compagnie de sa fille et de son gendre.

— Tout à coup elle fait un faux pas, glisse et disparaît dans l'onde perfide :

— Le gendre, met habit bas, plonge et tâche de la sauver.

Naturellement, il s'était amassé là une foule de monde pour regarder.

— Qu'y a-t-il donc ? demande un passant. on le met au courant :

— Oh ! s'écrie-t-il, abrité et c'est pour sa belle-mère qu'il a fait cela !

\* \* \*

La scène se passe dans la salle des examens d'une université.

LE PROFESSEUR, au candidat. — Monsieur, quelles sont les principales conquêtes de Louis XIV ?

LE CANDIDAT, d'un air dégagé. — J'avoue que je n'en connais qu'une; c'est celle de mademoiselle de La Vallière.

Le professeur fut homme d'esprit ce jour là; il se prit à rire et donna une boule blanche à l'élève.

\* \* \*

— Fusilier Giraud ?

— Sargent ?

— Que tu vas aller me chercher, pour deux sous de fiel de bœuf, z'afin que je nettoie ma capote.

— Oui, sargent.

Giraud part, et revient un instant après les mains vides.

— Sargent, que le boucher il n'avait pas tué de bœuf, mais qu'il avait tué de la vache.

Bigre de bête, est-ce qu'il n'y a pas de la fiel de bœuf dans la vache z'également !

— Fusilier Giraud ?

— Sargent !

— Que tu ne seras donc jamais propre ?

— Mais que je suis propre, sargent.

— Pas d'observations ! Et cette tache à ton pantalon ?

— Que je ne l'avais pas vu, sargent.

— Pas d'observations ! Quelle est pourtant-y-assez vulgaire.

\* \* \*

Le duc d'Orléans allait rendre un jour visite à Decamps qu'il aimait beaucoup.

— M. Decamps ? dit-il au portier.

— M. Decamps ? c'est en-haut.

— Oui, mais quel étage ?

— Oh ! quel étage ! Un artiste ? Tant qu'il y aura des marches !

LE GLANEUR.

ENIGME.

Le quadrupède à mon premier.  
Donne plus d'un coup de dernier.  
Mon second s'entend en musique,  
Trop heureux lorsque mon entier  
A se montrer équitable s'applique.

J

Le mot de la dernière énigme est "malheur"